

Réfs :
EMURV2

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE, VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED
Au sens de la Recommandation R408

| | |
|---|---|
| <p>Objectifs de la formation</p> | <p>Finalité de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous : _Montage avec console, _Montage porte à faux, _Montage poutre de franchissement _Potence, poulie à cliquets et corde de levage ● Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant. ● Au sens de la R408 : _réceptionner l'échafaudage avant utilisation _assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage** d'éléments de l'échafaudage) **Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée. |
| <p>Objectifs pédagogiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Se situer et être acteur de la prévention des risques ● Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant ● Utiliser un échafaudage de pied en sécurité ● Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalière d'un échafaudage de pied |
| <p>Contexte réglementaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Le travail sur échafaudage requiert des connaissances, capacités et aptitudes spécifiques. Le chef d'entreprise doit s'assurer que ses salariés qui utilisent, montent, démontent ou vérifient ces matériels, reçoivent une formation adaptée pour chaque utilisation. Réglementation en vigueur : articles R4323-69, R4323-70, R4323-71, D4153-36 |
| <p>Public concerné</p> | <p>Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.</p> <p>Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.</p> <p>Toute personne ayant à réceptionner* une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.</p> <p>Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.</p> <p><i>*RECEPTIONNER : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.</i></p> |
| <p>Prérequis</p> | <p>Le stagiaire devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou encadrement de chantier - Avoir la connaissance de la langue française - Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du code de travail - Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur - Maîtriser : _La langue française parlée et écrite nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans, schémas) _Les mathématiques élémentaires _La lecture courante de plans |



| | | |
|--|--|---|
| Modalités d'organisation | Formation en présentiel minimum 3 stagiaires maximum 8 - En centre et/ou sur site | Durée : 28 h /4 jours, dont tests et évaluations |
| Qualité des intervenants | <ul style="list-style-type: none"> Formateurs qualifiés/habilités et expérimentés auprès d'un public d'adultes, dans la prévention des risques professionnels, notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie | |
| Méthodes pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> Méthodes et approches active, exposés, démonstrative, participative, échanges et partages d'expériences Alternance théorique et pratique, exercices et travaux, mise en situation pratique | |
| Moyens techniques | <ul style="list-style-type: none"> Salle de formation équipée (tables/chaises) PC, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc, Supports pédagogiques : diaporamas, vidéos, test, quizz, guides INRS et assurance maladie (ED 6074 ; ED 6110 ; J1F0314), fiche prévention OPPBTP, liens web 1 échafaudage fixe et/ou roulant, notices | <u>A fournir par participant</u> <ul style="list-style-type: none"> Bloc-notes, EPI équipement protection individuelle Echafaudages et notice (si chez client) Livret pédagogique |
| Moyens de suivi de l'action | <ul style="list-style-type: none"> Feuille d'emargement signée par demi-journée par l'apprenant et le formateur Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique | |
| Moyens d'appréciation des résultats de l'action | <ul style="list-style-type: none"> Evaluation de niveau à l'entrée en formation Evaluation individualisée des acquis par un QCM de contrôle des connaissances Questionnaire d'évaluation « à chaud » de la formation par chaque apprenant Questionnaire de « satisfaction client » par le commanditaire de la formation Questionnaire d'évaluation « à froid » à J+3 mois par le commanditaire de la formation | |
| Validation de l'action | <ul style="list-style-type: none"> Attestation de compétences validant les acquis sous réserve d'avoir satisfait aux exigences des épreuves | |
| Inscription Contact Délai d'accès Accessibilité | Contactez votre conseiller : 09.50.38.48.46 ou 06.58.88.85.56 Délais d'accès à la formation 15 jours à 1 mois selon accord/délai financement Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation Accessibilité non accessible aux personnes en situation de handicap | |



CONTENU - PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité (selon règles sanitaires)
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

1. Les enjeux de la prévention

2. Les rôles et les responsabilités des différents acteurs

3. La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte

4. Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

5. L'exploitation de la notice du fabricant

6. La préparation du montage

7. Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnels)

8. Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

9. Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

10. L'examen d'adéquation

11. L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation



12. L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

13. Le compte-rendu / procès-verbal de réception

14. La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Evaluation finale : contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Test pratique : cas pratique et théorique : QCM

- Questions-réponses
- Bilan fin de formation